

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 16 (1955)

Heft: 9-10

Artikel: L'orchestre des enfants

Autor: Marquis, M. / Cherbuliez, A.-E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'orchestre des Enfants

Ce n'est pas sans raison que bien des artistes peintres, sculpteurs, danseurs et poètes considèrent la musique comme l'art le plus parfait, celui, vers lequel tendent tous les autres arts. Elle est une source de joie profonde, toujours renouvelée.

L'enfant est plus près de la musique que nous ne le pensons. Bien guidé, il comprend les grands maîtres et les aime. Il est fréquent de trouver des jeunes pour qui toute la joie est de remplir leurs moments de loisirs en exécutant au violon une sonate, voire même une étude. Les heures passées en musique élèvent l'âme.

C'est afin de cultiver toujours davantage le goût de la musique à Delémont qu'en 1950, nous avons créé un orchestre d'enfants.

Un instrument, joué dans l'intimité, procure un bienfaisant réconfort ; mais il est certain que la musique jouée et interprétée par groupe, crée une atmosphère d'enthousiasme et de joie tout en remplissant le cœur d'un profond contentement. Ceci est particulièrement vrai pour la musique d'orchestre ; chaque musicien — du plus petit au plus grand — se sent animé d'un zèle et d'une assurance communicatives. L'activité de cet orchestre développe chez les jeunes membres la sensibilité et cultive le goût. L'exécution soignée d'un répertoire bien choisi éveille chez l'enfant le sentiment de la beauté, lui donne le goût d'un art collectif élevé et complet.

Pour un jeune musicien, la musique d'ensemble a une importance capitale : elle lui donne de l'assurance, elle l'oblige à un jeu précis, elle exige de lui un son clair et énergique.

L'orchestre de la ville, en s'occupant matériellement de l'orchestre des enfants, où se recruteront tout naturellement ses futurs membres, eut une idée très heureuse et assura l'avenir vital de la société.

Pour un musicien, l'adaptation à la musique d'ensemble n'est pas toujours aisée. Mais, habitués à jouer en groupe, nos jeunes n'auront pas cette difficulté à vaincre lorsqu'ils seront membre du grand orchestre.

D'emblée, les parents comprirent l'importance éducative et instructive d'un tel groupement. C'est avec 35 jeunes membres que débutèrent ces répétitions. A côté des répétitions d'orchestres — donc de musique proprement dite — les jeunes gens bénéficient d'un petit cours d'histoire de la musique et d'un cours d'instruments de musique. Car, chaque compositeur mis au programme fait l'objet d'une biographie racontée aux élèves et copiée en résumé — par les élèves — dans un classeur.

L'orchestre des enfants fait preuve de travail et de persévérance. Il possède un développement et une activité très satisfaisants. Tous les jeunes membres de la société déploient un grand zèle et une fidélité exacte aux répétitions.

Ils sont conscients de leur responsabilité et mettent toute leur bonne volonté pour la bonne marche de leur société dans laquelle ils puisent un réel plaisir.

L'orchestre des enfants est une belle moisson de jeunes musiciens, toute prête à continuer l'oeuvre des grands et à en assurer la relève.

M. Marquis, Delémont

Note de la rédaction. Pour faire commentaire, nous renvoyons nos lecteurs d'abord au procès-verbal de l'Assemblée des délégués de Bellinzone («Sinfonia», No 6/7, pages 79 à 80) où, au numéro 14 de l'ordre du jour, M. le président central Robert Botteron fit part aux délégués des excellentes impressions qu'il a eues lorsqu'il avait assisté à une répétition de l'orchestre des enfants nouvellement créé par les soins de M^{lle} Marquis, premier violon solo, si nous ne nous trompons pas, de l'orchestre de la ville de Delémont, professeur de violon en cette ville et directrice de cet orchestre des jeunes. M. Botteron avait prié M^{lle} Marquis de bien vouloir présenter, au cours de cette assemblée des délégués, un rapport succinct sur le travail fourni. M^{lle} Marquis ayant été empêchée, pour raison de maladie, de se rendre à Bellinzone, M. Botteron donna lecture d'une version allemande de cet exposé, due à M. Paul Schenk, vice-président de la SFO. Il fut ensuite décidé de publier l'article de M^{lle} Marquis dans l'organe officiel de la SFO. La version allemande y fut publiée au No 4/5 (pages 64 et 65) et le texte original français paraît ci-devant dans ce numéro.

Le procès-verbal de ladite assemblée des délégués donne ensuite un compte rendu de la discussion vive que suscita cet exposé. Aux adhésions convaincues à l'idée d'un orchestre d'enfants firent opposition certaines craintes que de tels orchestres pussent tomber au niveau des orchestres à spectacle dits «orchestres bébé», qu'ils rencontreraient des difficultés dans les localités où il existe des écoles de musique. Finalement le rédacteur de «Sinfonia» fut prié de commenter l'exposé de M^{lle} Marquis.

Constatons, en premier lieu, que, jusqu'à présent du moins, l'expérience d'un orchestre des enfants organisé en étroite liaison avec un orchestre «normal» des adultes, réalisée à Delémont a donné des résultats pratiques et moraux satisfaisants et prometteurs. C'est un résultat à double effet. Non seulement, les enfants acquièrent très jeunes une certaine expérience dans le domaine du jeu d'ensemble orchestral, se sentent animés par l'expérience de beauté et d'expression sonores qui résulte du contact direct avec la musique d'orchestre appropriée (c'est-à-dire de bon goût et à la portée des facultés techniques des jeunes), mais ils forment, du fait de s'entraîner tôt dans ce genre de pratique musicale, une élite de jeunes musiciens destinés à former, une fois adultes, un noyau utile et important dans les orchestres d'amateurs des «grands».

Depuis que, dès le début du XX^e siècle, la pédagogie musicale a sensiblement évolué, surtout en tenant compte d'une façon plus intense et plus compréhensive, des facultés créatrices latentes et toutes prêtes à s'épanouir dans

chaque enfant normal, on a fait, un peu partout, l'expérience que l'enfant est parfaitement capable, dès l'âge de 7 ou 8 ans, de s'associer, non seulement en chantant, mais aussi en petit musicien instrumentiste, en groupe. Pourvu qu'on trouve une littérature musicale correspondant à sa musicalité et à ses moyens techniques, il est étonnant de voir combien l'enfant est à même de satisfaire, toutes proportions gardées, dans un groupe instrumental aux besoins de précision rythmique, de justesse d'intonation, d'équilibre sonore, etc., tout comme les adultes, ou presque. La fraîcheur de sa sensibilité, l'intensité des instincts équivalent, jusqu'à une certaine mesure, à la maturité du sentiment musical que l'on peut attendre (ou devrait pouvoir attendre !) du musicien «grand».

Il est donc, du point de vue des conceptions modernes en pédagogie et en éducation musicales, parfaitement légitime de faire l'essai d'un orchestre des enfants. Cependant, le succès durable et désirable d'une telle entreprise dépend presque entièrement de l'esprit dans lequel ces jeunes musiciens sont conduits vers la beauté et le secret d'expression de la musique. Rien de plus faux que de vouloir leur inculquer une attitude «d'adultes», en faisant de la musique. Les enfants ne doivent pas entrer dans la voie de penser qu'il pourraient se mettre à la place des adultes, que leurs orchestres se trouvent au même niveau que ceux des amateurs. C'est le grand secret éducatif, et artistique en même temps, que de pouvoir leur garder leur sensibilité enfantine, l'attitude enfantine vis-à-vis de l'oeuvre d'art musicale, la naïveté instinctive de compréhension et d'interprétation qui est propre à leur âge.

Ce genre d'éducation musicale collective mérite sans doute d'être pris au sérieux, car il ne forme pas seulement de futurs musiciens d'orchestre mais aussi les futurs auditeurs de nos concerts.

Une grande difficulté réside dans le choix raisonné du répertoire pour les orchestres des enfants. Il serait sans doute intéressant d'apprendre la ligne de conduite que Mlle Marquis — et d'autres qui, le cas échéant, auraient fondé des orchestres de ce genre en Suisse — a adoptée quant aux morceaux que l'on travaille et interprète dans les orchestres des enfants. L'idéal serait certainement de trouver des oeuvres faciles et simples d'expression dues aux grands maîtres ; les compositions, anciennes ou nouvelles, écrites pour le but particulier, c'est-à-dire pour des orchestres des enfants, sont assurément plus difficiles à trouver. Là, d'ailleurs, la musique orchestrale préclassique et baroque présente un choix aussi riche qu'aimable de petits morceaux tirés de suites de danse, de divertissements de tous genres, gracieux, enjoués, de bon goût. Une autre possibilité saurait être trouvée dans les transcriptions, harmonisations etc. de mélodies simples, expressives, de provenance folklorique ou populaire. Nous nous proposons de discuter ici, un jour, la question du répertoire pour les orchestres d'enfants à l'aide d'une liste d'oeuvres appropriées.

A.-E. Cherbuliez